

**Source journal** : El Watan économie 3 Mars 2008

**Par** : N. Benouaret

## **Contrôle aux frontières**

### **2490 milliards de dinars recouverts en 2007**

**Cette année, le ministère du Commerce semble fermement déterminé à mettre le paquet pour venir à bout de l'anarchie et du trafic en tout genre qui caractérise le circuit de l'importation.**

De drastiques mesures sont prévues pour être rigoureusement mises en application dans le cadre du nouveau dispositif de contrôle aux frontières. D'importants moyens humains et matériels seront mobilisés et cibleront l'ensemble des postes frontaliers les plus actifs en matière de transit de marchandises en provenance du marché extérieur.

Les résultats du bilan de l'exercice 2007 dénotent toute l'ampleur prise par les manœuvres frauduleuses auxquelles s'adonnent les animateurs du marché national à l'import, faisant fi de toutes les lois et dispositions régissant le commerce extérieur.

Ce même bilan a, en effet, fait ressortir le blocage de pas moins de 1189 cargaisons représentant près de 164 000 t de diverses marchandises d'une valeur de 16 milliards de dinars. L'origine douteuse des produits importés est souvent le motif du refus d'admission des cargaisons puisque 80% des infractions y afférentes ont porté sur le défaut d'étiquetage.

Ce qui a poussé les services de contrôle en laboratoires aux analyses microbiologique, physico-chimique et physio-mécanique de plus de 12 000 échantillons prélevés. 477 actions en justice ont été intentées à l'encontre des importateurs considérés défaillants.

De par l'importante manne financière qu'il constitue, le marché de l'import ne cesse d'attiser les convoitises. En l'espace d'une année, le nombre de déclarations d'importation est passé de 73 649 à 140 970, soit une envolée de 91,4% par rapport à 2006.

Ces importations massives, sans réelles retombées au plan économique, enregistrées par les inspections aux frontières, ont atteint 2490 milliards de dinars. La part du lion revient aux importateurs de la région d'Alger avec 64% du nombre de déclarations. Le reste est partagé entre leurs pairs des régions d'Oran, Annaba, Sétif et le trio Ouargla-Saïda-Béchar avec des parts respectives de 14 ; 13,4 ; 6 et 2,6%.

Les brigades mixtes de contrôle (douanes/commerce/impôts) ont, par ailleurs, réussi à déjouer diverses manœuvres frauduleuses se rapportant notamment à la vente et l'achat sans factures. Ces transactions se sont traduites par un chiffre d'affaires dissimulé de l'ordre de 62,5 milliards de dinars.

Ce qui a entraîné l'ouverture de près de 108 000 dossiers auprès des différentes instances judiciaires du pays. Mais vu la faiblesse des amendes infligées à l'encontre des commerçants fraudeurs ou défaillants, la récidive restera toujours de mise. Même si la loi prévoit la requalification du délit en crime économique lorsque le montant de la fraude est supérieur ou égal à trois millions de dinars.